

LAMONDE, Yvan, *La philosophie et son enseignement au Québec (1665-1920)*. Montréal, Hurtubise HMH, 1980. 312 p. \$19.95.

Louise Marcil-Lacoste

Volume 35, numéro 2, septembre 1981

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/303960ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/303960ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Marcil-Lacoste, L. (1981). Compte rendu de [LAMONDE, Yvan, *La philosophie et son enseignement au Québec (1665-1920)*. Montréal, Hurtubise HMH, 1980. 312 p. \$19.95.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 35(2), 278–281. <https://doi.org/10.7202/303960ar>

LAMONDE, Yvan, *La philosophie et son enseignement au Québec (1665-1920)*. Montréal, Hurtubise HMH, 1980. 312 p. \$19.95

En proposant son étude de *La philosophie et son enseignement au Québec (1665-1920)*, Yvan Lamonde apporte une contribution importante à l'histoire de la tradition philosophique du Nouveau Monde. Il s'agit, en effet, d'inscrire la philosophie dans les *a priori* du temps et de l'espace qui ont marqué son intégration au sein des institutions sociales québécoises, en l'espèce, l'institution scolaire de responsabilité ecclésiastique. En d'autres termes, il s'agit moins d'une histoire des idées que de l'histoire sociale d'une culture «d'élite, scolaire, livresque et rhétorique», où la philosophie apparaît comme le lieu de formation et d'expression d'une idéologie d'ores et déjà fixée.

L'originalité de cette étude consiste dans son traitement quantitatif de sources archivistiques nombreuses et sérielles, celles qui permettent à l'auteur d'esquisser la dialectique des rapports entre trois instances clefs de l'histoire de l'enseignement de la philosophie au Québec, à savoir, l'Église catholique, le collège et le programme d'enseignement. Le premier permet de désigner l'évolution du pouvoir responsable de l'éducation; le second, celle du système d'éducation en général; enfin, le troisième permet de cerner l'évolution des manières et des matières de l'enseignement de la philosophie. Il s'agit, en bref, d'offrir un effort de structuration de la détermination institutionnelle de la philosophie québécoise, afin d'expliquer le phénomène crucial qui en a marqué la tradition, la restauration institutionnelle du thomisme.

L'hypothèse générale de l'auteur — *Talis Ecclesia, qualis philosophia* — autorise une périodisation de l'enseignement de la philosophie en trois grandes phases, précédées, lors du Régime français, d'une époque de mise en place de caractéristiques dont on retrouve certains traits plus tard. De 1665 à 1759, en effet, la philosophie se greffe peu à peu à ce «lieu de résidence» des missionnaires qu'était le séminaire, pour y ajouter le rôle de «servante de la théologie», avec laquelle d'ailleurs son enseignement alterne. Trente-huit ans, donc, de philosophie où dix-sept professeurs, plutôt jeunes, Français d'origine et temporaires, enseignent à cinq ou dix élèves (dans les meilleures années) une logique, une morale, une métaphysique tirées d'Aristote. À cette époque, on connaît des libertés explicites à l'égard des thèses de saint Thomas d'Aquin, celles mêmes que reconnaissait la *Ratio Studiorum* des Jésuites que l'on utilise ici, en l'adaptant, c'est-à-dire en minimisant les exigences. Pas de controverses — par exemple, sur le jansénisme, bien que les ouvrages d'Arnaud, de Bossuet, etc. soient abondamment accessibles dans les bibliothèques —, guère de publications, à l'exception de «cours» parmi lesquels on note la Logique du Père Bouvard (1679) et celle du Père Labrosse (1757), ainsi que la Morale du Père Guesnier (1731).

Viennent ensuite les années fiévreuses et inquiètes de ce qu'Yvan Lamonde présente comme l'époque de l'Église «souffrante», de 1770 à 1835. La création de douze collèges, la nomination de quarante professeurs, plutôt jeunes, surtout québécois, qui (avant 1830) enseignent philosophie et sciences à une quinzaine d'élèves, au sein d'une thématique philosophique relativement homogène, grâce notamment à la circulation inter-collégiale de notes de cours. Cette époque se termine sur une crise, la seule qu'ait connue l'enseignement de la philosophie au Québec, nous dit Lamonde, où l'on voit l'abbé Jacques Odelin s'opposer aux thèses de La Mennais défendues par l'abbé Joseph-Sabin Raymond et ses collègues du Collège de Saint-Hyacinthe. Tranchée à Rome, à l'encontre des thèses menaisiennes, la controverse trouve ici sa «solution» (orthodoxe) dans la publication des *Institutiones philosophicae* de l'abbé Jérôme Demers en 1835, premier cours de philosophie imprimé ici.

Cette époque, notons-le, est celle de la diversité «remarquable» des sources et des écrits. On emprunte à Rollin, Batteux, la philosophie de Toul, de Hauchecorne; en logique, à Descartes, Malebranche, Condillac, Du Marsais, de Bonald; en métaphysique, à Fénelon, etc. Les innovations aussi existent, telles l'introduction d'une éthique «spéciale», de questions sur l'origine des idées, l'immortalité de l'âme, l'existence de Dieu, l'athéisme, l'origine du pouvoir politique, etc. En gros, on est au-delà du Moyen-Âge philosophique et, comme l'Europe, au premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle.

La troisième époque, de 1879 à 1920, est celle de l'Église «triomphante», et on peut la subdiviser en deux périodes: celle de 1840 à 1860 où l'Église instaure la philosophie thomiste tout en luttant contre le libéralisme; puis de 1860 à 1880, où l'on assiste à la consolidation de la perspective thomiste dans l'enseignement. Après s'être opposée aux thèses novatrices de l'époque, l'Église va donc poser sa philosophie, celle de

saint Thomas d'Aquin, dans *Aeterni Patris* (1879). Au Québec, toutefois, cette imposition arriva dans un terrain bien mûr, déjà acquis à la supériorité de la philosophie thomiste, dans une société où, de part en part, les infrastructures culturelles sont déjà confessionnalisées. D'abord dépassée par les forces libérales — qui contrôlent la presse, l'assemblée, les associations, les bibliothèques — l'Église se dote d'effectifs, d'encadrement administratif et doctrinal par quoi, à la fin de la décennie 1850, elle obtient la suprématie. La philosophie se polarise en s'opposant au libéralisme, au socialisme, au protestantisme, au philosophisme, traitant l'émancipation de la raison comme un «parricide» (p. 133).

La diversité remarquable des pédagogies collégiales (plans de cours et plans d'études sont nombreux et éphémères; c'est l'époque «des» manuels: Demers, Boylesve, Bouvier, Rothenflue, Tongiorgi, Libérateur, Fournier, Jouin, Fordham, Manier, Sanseverino, Vallet, Ramière) correspond, avant 1865, à l'accès multiplié des professeurs à la documentation catholique contemporaine, aux voyages en Europe et surtout au fait que l'Église n'a toujours pas trouvé ce par quoi s'instaureraient un consensus et une uniformité dans l'enseignement de la philosophie. Cette recherche, plus active en dehors des collèges, trouve son point d'aboutissement en 1879, quand Rome enfin parle et proclame la philosophie de saint Thomas d'Aquin comme la philosophie catholique, solution aux erreurs du siècle, du rationalisme au traditionalisme.

De 1879 à 1920, c'est l'époque de l'Église «trionphante» où l'uniformité de la doctrine est acquise, ainsi que l'uniformisation des pratiques pédagogiques, grâce à l'examen du baccalauréat de la Faculté des Arts de l'Université Laval. Sans doute, cette époque d'industrialisation et d'urbanisation force-t-elle des changements dans les rapports traditionnels entre l'Église et les groupes du pouvoir social ou politique. Les défis, écrit Yvan Lamonde, ne viennent plus des notables mais des liens à créer avec la classe ouvrière, le milieu des affaires et du commerce.

En outre, la spécialisation du savoir que requiert l'industrialisation se retrouve en philosophie et provoque un ensemble de mesures résultant en une formation plus exigeante des professeurs, une plus grande persistance et polyvalence, une plus grande émulation inter-collégiale, bref, en la création d'un milieu académique pré-universitaire de philosophie et la constitution d'un milieu philosophique.

Cette époque est celle des débuts de la publication en tant que phénomène régulier, et plusieurs professeurs se distinguent, le plus souvent dans leurs réflexions sur des questions publiques et sociales. C'est l'ère des professeurs, avec un programme unique d'enseignement, décalque exact des ouvrages de Zigliara et Lortie, mais qui évolue en 1880, 1891, 1901 et 1906. C'est de cette infrastructure uniformisée que naîtra, après 1920, un niveau proprement universitaire d'enseignement de la philosophie où, à ses débuts, la licence consistera en un examen portant sur les matières du baccalauréat, et le doctorat, avant 1926, sera honorifique.

Le grand mérite de l'ouvrage d'Yvan Lamonde tient à sa manière de camper les lignes de force de la philosophie en tant qu'institution d'ensei-

gnement collégial, dominée par le pouvoir ecclésial. Sans doute, l'amat-  
teur d'une histoire des idées y trouvera-t-il assez peu son compte, puisque  
de la philosophie, il ne semble pas y avoir eu beaucoup plus que les  
valse-hésitations précédant les «solutions» romaines. Il reste que dans la  
mesure où l'histoire de la philosophie au Québec fut celle d'un enseigne-  
ment dans les collèges de l'Église, il faut savoir gré à Yvan Lamonde  
d'avoir aussi sobrement et aussi efficacement montré à quel point, sans  
avoir toujours été uniforme, l'enseignement de la philosophie au Québec  
fut, avec constance, avide d'orthodoxie.

*Département de philosophie  
Université de Montréal*

LOUISE MARCIL-LACOSTE